

Programme de la Formation

MAÎTRISER LA FACTURE DÉMATÉRIALISÉE AVEC CHORUS PRO

1 jour soit 7 heures de formation

CONTEXTE GÉNÉRAL

Depuis le 1er janvier 2019 les entreprises de plus de 10 salariés ont l'obligation de dématérialiser leurs factures dans le cadre des marchés publics. Cette mesure s'étend à toutes les entreprises au 1er janvier 2020.

D'autres parts la disparition des pièces de la candidature comme le DC1, DC2 et DC4 est prévu pour 2019.

Il est donc primordial que les équipes maîtrisent parfaitement la plateforme Chorus et en particulier pour les situations de travaux.

PUBLIC CIBLE

Acteurs du cadre de vie

PRÉREQUIS

Merci de vous munir d'un ordinateur portable et de vos codes d'accès à la plateforme CHORUS PRO

MODALITÉS DE SUIVI ET D'APPRÉCIATION

Avant le début de la formation, les prérequis pour participer à l'action seront vérifiés à partir des renseignements demandés sur la fiche d'inscription. Il peut également vous être demandé de compléter un questionnaire de positionnement, afin de permettre au formateur d'affiner sa présentation en fonction de vos attentes.

Au début de la session, un « tour de table » initial permettra d'évaluer le niveau de connaissance des stagiaires et d'identifier les besoins sur la thématique de formation. Puis, des évaluations intermédiaires, sous formes d'exercices et QCM, sont régulièrement organisées afin de mesurer la progression des acquisitions.

Enfin, à l'issue de la session, un questionnaire d'évaluation vous sera transmis par mail. Nous vous remercions de prendre le temps de le remplir car sa réponse conditionne l'envoi des attestations de formation.

MODALITÉS DE SANCTION

Établissement d'une attestation de stage

Module

MAÎTRISER LA FACTURE DÉMATÉRIALISÉE AVEC CHORUS PRO

1 jour soit 7 heures de formation

Modalité d'apprentissages :

OBJECTIF(S) PÉDAGOGIQUE(S)

- Maîtriser la plateforme CHORUS
- Savoir déposer des factures de travaux sans erreurs
- Appréhender les situations avec sous-traitant et en co-traitance

FORMATEUR(S)

PRONOST Jean-Louis - Consultant ODIALIS Grand Ouest

OUTILS PÉDAGOGIQUES

La formation sera très pratique. Les stagiaires seront opérationnels fin de journée.

Les + :

- Remise d'un kit stagiaire complet (guides, supports, exemple fiche marché...)
- Préconisation d'une organisation documentaire
- La création d'une fiche marché
- Une checkList de contrôle avant le dépôt de factures
- En complément, possibilité d'adhésion à une plateforme d'e-learning (30 € HT/an) pour assurer un suivi des compétences et une assistance sur le long terme.

PROGRAMME

1. Contexte réglementaire

- Maîtriser les impacts de la facture électronique pour votre organisation
- Les dates et les obligations légales

2. Découvrir l'environnement CHORUS

- Les fonctionnalités de CHORUS PRO
- Inscription sur CHORUS au préalable (merci de venir muni de vos codes d'accès)
- Vérification de la bonne configuration de votre compte
- Pré-requis organisationnels : fiche d'identité marché
- Pré-requis techniques : signature électronique

3. Dépôt et suivi de factures

- Déposer des factures directement à la MOA
- Déposer des situations de travaux avec MOE et MOA
- Bonnes pratiques, prise en main de la boîte à outils (tableaux de pilotage, fiche marché)

4. Cas de sous-traitance et co-traitance

- La gestion des factures en tant que sous-traitants, co-traitants
- Traiter les factures via Chorus pour le titulaire du marché ou le co-traitant
- Retour d'expérience et bonnes pratiques

QUIZZ